



CHARTRE de L'ENVIRONNEMENT

« Ensemble agissons ! »

Avril 2009 – Commune de Réaumur -

NOUS, les enfants du Conseil Municipal, nous aimerions que tout le monde respecte notre terre et notre commune. Car depuis notre visite du 30 octobre 2008 au Centre du Tri de St Prouant, et du Centre d'enfouissement de la Chevrenière au Tallud Ste Gemme, notre regard a changé.

Nous produisons ENCORE TROP de déchets ; un calvaire pour notre environnement !
ALORS améliorons ensemble la gestion des déchets ménagers dans un premier temps.

Pour cela, nous avons réalisé cette charte avec des idées pour que nous prenions tous soin de notre environnement.

TOUS ENSEMBLE, RESPECTONS L'EAU :

- ☺ Soyons vigilants à la quantité d'eau utilisée quand nous nous brossons les dents,
- ☺ Privilégions la douche plutôt que le bain
et fermons l'eau pendant que nous nous savonnons,
- ☺ Quand nous faisons la vaisselle, remplissons l'évier plutôt que de laisser
l'eau couler pendant tout le temps où nous lavons,
- ☺ Essayons d'arroser les plantes ou les fleurs avec de l'eau de récupération
(eau de pluie, eau de lavage des fruits et légumes...),
- ☺ Ne jetons pas n'importe quoi dans l'évier, la baignoire ou les caniveaux, afin de ne pas polluer l'eau,
- ☺ Ne jetons pas de détritux dans les cours d'eau de notre commune,



TOUS ENSEMBLE, RESPECTONS L'AIR & L'ÉNERGIE :

- ☺ Privilégions le vélo et la marche à pied plutôt que de monter en voiture
pour faire 200 mètres,
- ☺ Éteignons la télé complètement lorsque nous ne la regardons plus,
ne la laissons pas seulement en veille,
- ☺ Lorsque nous éteignons notre ordinateur ou notre console de jeux,
pensons aussi à éteindre l'écran,
- ☺ Prenons le réflexe d'éteindre la lumière en sortant d'une pièce,
- ☺ Dans notre chambre, nous demandons à nos parents d'installer des lampes basse consommation,



TOUS ENSEMBLE, RESPECTONS LA NATURE :

- ☺ Ne jetons pas les papiers par terre. Lorsque nous avons fini de manger nos bonbons ou notre pâtisserie, nous ne jetons pas nos emballages par terre, nous attendons de trouver une poubelle,
- ☺ Quand nous buvons une canette de soda, jetons-la dans une poubelle. Si nous la jetons par terre, il lui faudra 200 ans pour se décomposer car c'est de l'aluminium,
- ☺ Jetons les bouteilles de verre dans les bacs spéciaux.
Une bouteille en verre jetée dans la nature met 4000 ans à se décomposer !
- ☺ Ne laissons pas notre chien faire ses besoins sur les trottoirs ainsi que dans les bacs à sable, car les enfants y jouent. Il existe des petits sacs « pince à crottes ! »,
- ☺ Ne laissons pas les encombrants dans la nature, emmenons-les à la déchetterie où ils seront triés puis recyclés,
- ☺ Utilisons du papier recyclé pour protéger les arbres, imprimons recto-verso,
- ☺ Plantons le plus possible de plantes nécessitant peu d'arrosage,
- ☺ Compostons nos aliments si nous pouvons (fabriquons notre propre engrais),
- ☺ Ne jetons pas les chewing-gums par terre, il faudra 5 ans pour qu'ils se désagrègent !



Autres exemples :

- 1 mouchoir en papier : 3 mois,
- 1 cigarette sans filtre : 3 mois, (avec filtre 2 ans)
- 1 pelure de fruit : 3-6 mois,
- 1 allumette en bois : 6 mois,
- journal : 1 an,
- 1 briquet : 100 ans,
- 1 boîte de conserve en fer : 200 à 500 ans,
- 1 sac en plastique : 450 ans,
- 1 carte téléphonique : 1 000 ans



TOUS ENSEMBLE, RESPECTONS LE TRI SELECTIF :

Le tri des déchets, pourquoi faire ?

- ☺ C'est plus respectueux de notre environnement
- ☺ Le recyclage contribue à la préservation des ressources naturelles (bois, fer, pétrole, etc...)
- ☺ Pour pouvoir être recyclés, les déchets doivent être triés. Ils ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.

Avec le guide joint « **moins d'erreurs de tri, des plus pour l'environnement** »
plus aucune raison de mal faire votre tri !

TOUS ENSEMBLE, PARTICIPONS AU RECYCLAGE DES DIFFERENTS PRODUITS :

- ☺ Ramenons les médicaments dont nous n'avons plus besoin ou qui sont périmés à la pharmacie,
- ☺ Réutilisons les sacs en plastique jusqu'à ce qu'ils soient hors d'usage, ne les jetons pas à la première utilisation. Mieux encore, quand vous faites vos courses pensez à apporter vos sacs cabas uniques remis par votre magasin !
- ☺ Ramenons nos piles usagées dans les conteneurs prévus à cet effet.



RECAPITULATIF :



- ① Le ramassage des ordures ménagères en porte à porte a lieu une fois par semaine à Réaumur le Jeudi matin,
- ② J'emporte tous mes déchets triés et BIEN TRIÉS aux containers de ma commune, emballages verre, carton, papier...; tous ces déchets sont traités à l'usine de St Prouant pour les valoriser, les recycler,
- ③ Tout ce que je ne peux pas jeter, je l'emmène à la déchetterie (tout-venant, métaux, gravats, bois, pots peinture, etc...),
- ④ Tous les déchets non recyclables qui ne peuvent être valorisés sont enfouis à l'usine de la Chevrenière au Tallud.

Nous avons créé cette charte de «bonne conduite » car nous voulons :



- ⇒ grandir dans une commune propre.
- ⇒ un endroit où VOUS, NOUS, et nos futurs enfants puissent profiter de Réaumur où il y aura encore de l'eau potable, des espaces verts...
- ⇒ que chacun prenne conscience des dégâts qu'il peut causer à l'environnement.

FAISONS de Réaumur une partie de la planète plus belle ENCORE et ENCORE pour qu'ensemble nous puissions dire :

**« à Réaumur, on murmure qu'il n'y a plus d'ordures,
et l'air y est pur, c'est sûr ! »**

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !



Signatures des Jeunes Conseillers :

Mlles Marie BAILLACHE – Hermance BARRIER – Zoé FERRET – Sandy MAROT –

Et Mrs Valentin BOBINEAU – Hugo CHAIGNEAU – Valentin CROUE – Simon GIRAUD – Lionel & Ludovic LUSCAP – Clément PARPAILON – Romain PREAU et Kévin SIONNEAU.

Avec la participation de la commission d'adultes : James LOUIS, Lory PREAU, Marie Thérèse GEMARD, Jérôme COUTAND, Patrick MERCIER et Laurent PROUTEAU.